

# Communiqué de presse

Le 2 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Transition énergétique du TRM

## Le CNR publie une première étude de coûts sur les poids lourds et les VUL électriques

Le Comité national routier complète son offre de référentiels de prix de revient sur les nouvelles énergies avec la mise en ligne d'une étude complète sur les « [Véhicules industriels tout électrique](#) » réunissant des informations utiles aux transporteurs routiers de marchandises prêts à investir dans des véhicules industriels électriques.

Cette étude est une synthèse des informations recueillies auprès de transporteurs exploitant des véhicules électriques, de constructeurs, de rapports reconnus sur le sujet. On y trouve notamment des statistiques sur le parc français de véhicules industriels électriques (p. 17), sur le fonctionnement du marché de l'électricité (p. 4), sur les taxes spécifiques appliquées à cette énergie (p. 5), sur les enjeux pour les transporteurs du raccordement de leurs dépôts et de l'installation des bornes de recharges (p. 13). Les différents dispositifs d'aides mis en place par l'État : suramortissement du véhicule, bonus écologique, primes accordées pour l'installation de bornes de recharge sont également documentés dans cette étude.

En fin de ce document, le CNR propose des estimations partielles de coût d'exploitation pour des poids lourds électriques (ensemble articulé 44 T et porteur 19 T) ayant une activité en régional ainsi que pour des véhicules utilitaires légers électriques 12 m<sup>3</sup>, en livraison du dernier kilomètre et en messagerie traditionnelle. Ces simulations s'appuient sur des cas d'usage réalistes déjà rencontrés, mais n'ont pas de valeur statistique et ne doivent pas être généralisées car l'expérimentation et la diversité sont les caractéristiques dominantes de l'exploitation des VI électriques en 2024.

Ces travaux sont présentés sous forme de tableaux synthétiques dans nos nouveaux espaces « Poids lourds électriques – Régional » et « Véhicules utilitaires légers électriques ». Pour une vision détaillée sur l'ensemble des hypothèses qui ont mené à ces résultats, il est conseillé de consulter l'étude complète : « [Véhicules industriels tout électrique](#) ».

Concernant les énergies alternatives au gazole, le CNR propose donc désormais sur son site internet, les espaces suivants :

- [Poids lourds électriques \(Nouveau\)](#)
  - Ensemble articulé en régional
  - Porteur électrique 19 T en régional
- [Véhicules utilitaires légers électriques \(Nouveau\)](#)
  - VUL 12 m<sup>3</sup>, en livraison du dernier kilomètre
  - VUL 12 m<sup>3</sup>, en messagerie traditionnelle
- [Longue distance ensemble articulé- Gaz naturel liquéfié \(GNL\)](#)
- [Régional ensemble articulé- Gaz naturel comprimé \(GNC\)](#)

Prochainement, un espace *Tracteur routier B100 exclusif* viendra enrichir ces référentiels.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Contacts :

[cnr@cnr.fr](mailto:cnr@cnr.fr)

01.53.59.12.72

Bien cordialement,

*Le Comité national routier*

À propos du CNR :

Le CNR est l'observatoire économique français des marchés de transport routier de marchandises et de voyageurs. Il produit des coûts de référence et un ensemble d'indices d'évolution des prix de revient. Au plan européen, le CNR analyse les dossiers de politique communautaire et réalise des enquêtes détaillées sur le TRM dans une vingtaine de pays de l'UE. Service public d'information économique auprès des professionnels du transport routier, producteur de statistiques publiques et d'études socio-économiques objectives, le CNR travaille sous le contrôle d'un conseil scientifique indépendant de la filière.

Si vous ne souhaitez plus recevoir les communiqués du CNR, vous pouvez nous l'indiquer par simple retour de mail.